

**GARANTIE FABRICANT  
ROYAUME-UNI, FRANCE ET ALLEMAGNE UNIQUEMENT**

La présente garantie fabricant (la « Garantie ») vous est accordée par Microsoft Ireland Operations Limited, Blackthorn Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande (« Microsoft »).

**EN UTILISANT VOTRE MICROSOFT SURFACE ACHETÉ AUPRÈS D'UN DISTRIBUTEUR AGRÉÉ (« MATÉRIEL INFORMATIQUE MICROSOFT »), OU ACCESSOIRE DE MARQUE MICROSOFT ACHETÉ AUPRÈS D'UN DISTRIBUTEUR AGRÉÉ (« L'ACCESSOIRE »), VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE GARANTIE.**

**AVANT DE L'INSTALLER, VEUILLEZ LIRE CETTE GARANTIE ATTENTIVEMENT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CETTE GARANTIE, N'UTILISEZ PAS VOTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE MICROSOFT OU L'ACCESSOIRE. RESTITUEZ-LE SANS L'AVOIR UTILISÉ À VOTRE DISTRIBUTEUR OU À MICROSOFT POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT** Consultez [www.microsoft.com/surface/warranty](http://www.microsoft.com/surface/warranty) pour de plus amples informations.

Cette Garantie est indépendante de toute garantie légale applicable en matière de produits due par les détaillants et/ou les fabricants en vertu du droit national qui Vous est applicable. Elle vise à Vous accorder des droits spécifiques et, le cas échéant, des droits supplémentaires dans la mesure où ledit droit le permet, et non pas à restreindre les droits dont Vous bénéficiez en vertu des dispositions des garanties légales applicables en matière de produits. Elle ne saurait être transférée à une tierce partie.

**1. Garantie**

- (a) Pendant **un (1) an** à compter de la date à laquelle Vous avez acheté Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft auprès d'un distributeur agréé (la « Période de garantie »), Microsoft garantit, seulement à Vous, que le Matériel informatique ou Accessoire Microsoft ne connaîtra pas de panne en raison d'un défaut de pièces ou de main d'œuvre dans des Conditions normales d'utilisation.
- (b) Ceci est la seule garantie accordée par Microsoft pour Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft. Microsoft n'accorde aucune autre garantie. Nul autre que Microsoft ne peut accorder de garantie au nom de Microsoft.
- (c) SI LA LÉGISLATION DE VOTRE PAYS VOUS ACCORDE UNE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS UNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE OU D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER, LA DUREE DE CETTE GARANTIE EST LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE. Certains Pays n'autorisent pas les limitations relatives a la durée d'une garantie implicite, et les limitations susmentionnées peuvent donc ne pas s'appliquer à Vous.
- (d) **Autres définitions.** Le terme « Vous » désigne le premier utilisateur final. Le terme « Conditions normales d'utilisation » désigne l'utilisation normale faite par un consommateur dans des conditions normales selon le manuel d'instructions.

**2. Durée**

Sans préjudice de toute garantie légale dont Vous pourriez bénéficier en vertu de la législation locale qui Vous est applicable, et à moins que ledit droit ne prévoie une durée plus longue, Microsoft accorde cette Garantie pour une durée de un (1) an à compter de la date d'achat du Matériel informatique ou Accessoire auprès d'un distributeur agréé.

**3. Territoire**

Cette garantie est valide dans les pays suivants uniquement (y compris leurs territoires d'outre mer): Royaume-Uni, France et Allemagne.

Vous reconnaissez que certaines lois ou réglementations spécifiques relatives à l'exportation peuvent Vous être applicables en fonction de votre pays de résidence, et Vous acceptez de Vous conformer à toutes ces lois et réglementations si Vous exportez Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft.

#### **4. Procédure de recours au service de garantie**

- (a) Avant de débiter la procédure de recours à la garantie, veuillez consulter les conseils de résolution des problèmes sur [www.microsoft.com/surface/support](http://www.microsoft.com/surface/support).
- (b) Si les conseils de résolution des problèmes ne permettent pas de résoudre Votre problème, suivez la procédure en ligne sur [www.microsoft.com/surface/warranty](http://www.microsoft.com/surface/warranty).
- (c) **Effectuez une sauvegarde des données et programmes enregistrés sur Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft et supprimez les Informations confidentielles.** Avant d'envoyer Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft à Microsoft ou de le remettre à un distributeur agréé, veuillez à :
  - (I) EFFECTUER UNE SAUVEGARDE DES DONNÉES OU PROGRAMMES ENREGISTRÉS SUR VOTRE MATERIEL INFORMATIQUE OU ACCESSOIRE MICROSOFT ET GARDER UNE COPIE DE TOUTES LES DONNEES (Y COMPRIS LES PHOTOGRAPHIES, DOCUMENTS, VIDEOS, MUSIQUE, ETC.) OU DES PROGRAMMES QUE VOUS SOUHAITEZ CONSERVER. MICROSOFT ET LES DISTRIBUTEURS NE SONT PAS RESPONSABLES DE VOS DONNEES OU DES PROGRAMMES ET PEUVENT LES SUPPRIMER.
  - (II) SUPPRIMEZ TOUTES LES INFORMATIONS QUE VOUS JUGEZ CONFIDENTIELLES. MICROSOFT ET LES DISTRIBUTEURS NE SONT PAS RESPONSABLES DE LE CONFIDENTIALITE DE VOS DONNEES SI VOUS LAISSEZ DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES SUR VOTRE APPAREIL.

Pour plus d'informations, veuillez consultez le site : [www.microsoft.com/surface/warranty](http://www.microsoft.com/surface/warranty).

#### **5. Responsabilité de Microsoft**

- (a) Une fois que Vous aurez remis Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft à Microsoft ou à un distributeur agréé, Microsoft ou le distributeur examineront celui-ci.
- (b) Si Microsoft établit que le Matériel informatique ou Accessoire Microsoft a subi un dysfonctionnement causé par un vice de matière ou de fabrication pendant la Période de Garantie, dans des Conditions d'utilisation normales, Microsoft procédera (à sa discrétion) à sa réparation, à son remplacement ou Vous remboursera son prix d'achat, à moins qu'une disposition impérative de tout droit local qui Vous est applicable n'en dispose autrement. La réparation pourra être réalisée avec des composants neufs ou reconditionnés. Le remplacement pourra être fait par un article neuf ou reconditionné.
- (c) Après avoir fait l'objet d'une réparation ou d'un remplacement, Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft restera couvert par cette Garantie pour une période égale au maximum à la durée restante jusqu'à l'expiration de la Période de Garantie initiale ou bien à 90 jours à compter de sa date d'expédition par Microsoft à Votre attention, la plus longue des deux devant être retenue.
- (d) SAUF DISPOSITION CONTRAIRE PRÉVUE PAR TOUT DROIT LOCAL QUI VOUS EST APPLICABLE, LA RESPONSABILITÉ DE MICROSOFT À VOTRE ÉGARD QUANT À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE VOTRE MATERIEL INFORMATIQUE OU ACCESSOIRE MICROSOFT, OU AU REMBOURSEMENT DE SON PRIX D'ACHAT, EST VOTRE UNIQUE RECOURS.

- (e) Si Matériel informatique ou Accessoire Microsoft subit un dysfonctionnement après l'expiration de la Période de Garantie, Vous ne sauriez bénéficier de garantie d'aucune sorte. Au-delà de l'expiration de la Période de Garantie, Microsoft pourra Vous facturer une somme correspondant à ses efforts de diagnostics et de réparation pour tout problème relatif à Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft, que lesdits efforts soient fructueux ou non.

## **6. Exclusions de Garantie**

Microsoft ne saurait être tenu responsable et cette Garantie ne s'appliquera pas, même contre facturation, si le Matériel informatique ou Accessoire Microsoft :

- (a) a été endommagé suite à son utilisation avec tout produit non vendu ni concédé par Microsoft ;
- (b) a été ouvert, modifié ou altéré (y compris, par exemple, toute tentative de rendre inopérante ou de contourner les restrictions techniques de Microsoft ou par mesure de sécurité), ou si son numéro de série a été altéré ou effacé;
- (c) a été endommagé du fait d'une cause externe (y compris, par exemple, à la suite d'une chute, d'une exposition à un liquide ou d'une utilisation avec une ventilation insuffisante, etc., ou pour ne pas avoir suivi les instructions du manuel d'utilisation) ;
- (d) est rayé, cabossé, etc. ou montrant d'autres signes visibles de dommages ;
- (e) a été réparé par quelqu'un d'autre que Microsoft ou un distributeur agréé.

Microsoft ne garantit pas que Votre utilisation du Matériel informatique ou Accessoire Microsoft sera ininterrompue, de courte durée, sûre, dépourvue d'erreurs, ou qu'aucune perte de données n'aura lieu.

## **7. EXCLUSION DE CERTAINS DOMMAGES**

SAUF DISPOSITION CONTRAIRE PRÉVUE PAR LE DROIT LOCAL QUI VOUS EST APPLICABLE, MICROSOFT NE SAURAIT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, ACCESSOIRE, SPÉCIAL, OU COLLATÉRAL, DE TOUTE PERTE DE DONNÉES, D'ÉLÉMENTS DU DOMAINE DE LA VIE PRIVÉE, DE CONFIDENTIALITÉ, OU DE BÉNÉFICES, OU DE TOUTE INCAPACITÉ À UTILISER VOTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE OU ACCESSOIRE MICROSOFT. CES EXCLUSIONS SONT APPLICABLES MÊME SI MICROSOFT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ QUE CES DOMMAGES SURVIENNENT, ET MÊME SI VOS RECOURS N'ATTEIGNENT PAS LEURS OBJECTIFS ESSENTIELS. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de responsabilité pour les dommages accessoires ou indirects, de sorte que la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas Vous être applicable.

## **8. Conditions supplémentaires**

Si vous tentez de contourner ou de rendre inopérant tout système de sécurité ou de limitation technique du Matériel informatique ou Accessoire Microsoft, Vous risquez d'empêcher de manière permanente le bon fonctionnement de Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft. Cela engendrerait également la nullité de Votre garantie, rendant alors Votre Matériel informatique ou Accessoire Microsoft inéligible pour une réparation autorisée, même contre facturation.

## **9. Choix du droit applicable**

La présente Garantie sera régie par, et interprétée conformément à, la loi de Votre pays de résidence, indépendamment des principes régissant le conflit de lois.

---